

Extrait de Les Fréchette d'Amérique, Tome 1, Nos origines et notre histoire, Les Descendants des Fréchette inc., 2006 : 17-25.

François Freschet (1655- après 1728)

par feu Lucien Fréchette
collaboration de feu Hilarion Fréchette

Originaire de l'île de Ré

François Freschet, né vers 1655, était originaire de Saint-Martin-de-Ré, l'une des deux petites presqu'îles de l'île de Ré, l'autre étant Ars. Cette île située à l'ouest de la France, à 18 kilomètres de La Rochelle, en Aunis, Charante-Maritime actuelle. L'île de Ré était jadis une place militaire puissante et du temps de François le port de mer des grands voiliers venus du Nord chercher le sel et le vin et le port d'attache des goélettes chargées d'épices antillaises. On appelait l'église Saint-Martin-le-Grand-Fort, en raison des défenses qui la protégeaient. Elle fut presque ruinée par les bombardements de la flotte anglo-hollandaise en 1696, soit plusieurs années après le départ de François pour la Nouvelle France.

Âgé de 22 ans, il arrive à Québec en 1677

C'est probablement vers l'été 1677 que François se rendit à La Rochelle, non loin de l'île de Ré, et prit place à bord d'un navire en partance pour Québec. Nous retrouvons son nom pour la première fois dans les archives sur un contrat matrimonial notarié devant Rageot, daté du 2 décembre 1677. Par ce contrat François et la veuve Catherine Méliot, originaire également de l'île de Ré, se promettaient mariage. Fort heureusement, la joyeuse veuve qui cherchait la sécurité plus qu'un homme à aimer, changea d'idée aussitôt que Pierre Bouvier, un riche taillandier, lui offrit sa main. François n'en fit pas d'histoire et fit annuler le contrat le 3 janvier 1678, tandis que la veuve convolait en justes noces le lendemain. Même si François avait une situation assez précaire à ce moment, il devait avec le temps se faire un nom enviable.

Il épouse Anne Lereau le 18 janvier 1680

Le 18 janvier 1680, François épousait dans l'église de Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, une très jeune demoiselle de quinze ans, Anne Lereau, fille de défunt Simon Lereau et de Suzanne Jarousselle. Anne Lereau était née à Château-Richer le 7 juin 1665. Lors de son mariage, Anne demeurait chez son beau-père Robert Coutard qui avait épousé sa mère le 6 février 1671. Le jeune couple vécut sa première année de mariage à Québec. Dès l'été suivant, ils quitteront Québec pour se rendre à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

Charpentier de navire

François s'était installé à Québec dès son arrivée pour y exercer sa profession de charpentier de navire. C'est ce qu'attestent la plupart des documents qui le concernent. En effet dans les registres de la paroisse Notre-Dame de Québec, alors qu'il était parrain pour François Chalou le 1er août 1678, il est mentionné comme étant charpentier de navire. On retrouve aussi au greffe de Gilles Rageot, notaire, au no 2024 en date du 26 janvier 1680, soit huit jours après son mariage, où il est dit que François Freschet, maître-charpentier de navire, s'engage envers Michel Lemarié, de la côte de Lauzon, à raccommoder sa chaloupe qui est de six cordes de bois de port et de 27 pieds de quille; il y est stipulé qu'il ne commencera pas avant le 8 février. François et sa jeune épouse résidèrent à Québec, ainsi qu'il est consigné dans un acte du 15 mars 1680, où il s'engage à réparer la barque de Louis Maher, chirurgien de la ville.

Séjour à Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans

Malgré son goût prononcé pour sa profession, François devait dès l'été 1681 répondre à un appel de la famille de son épouse. En effet il accepta de se substituer à Robert Coutard qui allait s'établir à la côte de Lauzon pour prendre la gestion des biens de son défunt beau-père Simon Lereau. François quitta donc Québec pour se rendre à Sainte-Famille de l'Ile d'Orléans. Il y résida avec l'aîné Pierre Lereau qui ne devait atteindre sa majorité que dans une couple d'années; il fit l'acquisition de la petite propriété Coutard dont la cabane «de bois rond» fort peu confortable demeurera inhabitée.

Fermier

Au recensement de 1681, il est dit que François possède 5 arpents de terre en valeur. La propriété de Robert Coutard, dans Sainte-Famille, répond au no 79 et se trouve plus rapprochée du fleuve que celle du voisin Marc Bareau. En face de la vieille cabane et un peu à droite, sur l'autre rive du Saint-Laurent, s'élève le sanctuaire si vénéré de la bonne Sainte-Anne. La maison des Lereau, no 60 de la carte de Villeneuve, ingénieur royal, était située à l'angle du chemin du roi et d'un cours d'eau qui se décharge non loin dans le fleuve; c'est là, dans cette modeste et spacieuse chaumière que devaient s'écouler les dix premières années de vie conjugale de François et de sa jeune épouse. C'est là que naîtront leurs quatre premiers enfants, c'est là également qu'ils surveilleront l'éducation de Sixte Lereau, jeune frère de Anne. Le 10 juin 1682, François et Anne firent baptiser leur premier-né, François. Trois autres enfants naquirent à Sainte-Famille: Étienne le 19 septembre 1684, Marie-Anne le 5 septembre 1686 et Pierre le jour de Noël 1688.

La paroisse de Sainte-Famille était de beaucoup la plus populeuse de l'Ile. Celle de Saint-François, sa voisine, n'eut pas de curé résidant avant 1713; elle fut desservie par celui de Sainte-Famille. Aussi les colons des deux paroisses se rencontrant aux offices du dimanche et des fêtes, lièrent connaissance et parfois entrèrent en relation d'affaires ainsi que nous aurons à le constater pour François et Jacques Billaudeau, le plus riche cultivateur de Saint-François. Sans négliger sa profession, François s'adonna à la culture avec son beau-frère

Pierre Lereau sur la belle et fertile propriété dont ce dernier venait d'hériter. Cette terre avait deux arpents de front sur le fleuve et sa profondeur s'étendait jusqu'au milieu de l'Ile.

Pêcheur

François aimait aussi passionnément la pêche et les excursions tant sur terre que sur l'eau. Il se rendait fréquemment, pour ne pas dire chaque jour, à sa petite propriété qu'il tenait de Robert Coutard. Là, en face, il avait établi une pêcherie à l'anguille des plus fructueuses.

Il se rendait à Québec en canot pour y vendre au marché les produits de sa pêche. Il allait faire des croisières dans le golfe à la recherche de meilleurs endroits de pêche. Il accompagnait aussi les flottilles de canots se rendant en pèlerinage au sanctuaire de la bonne Sainte Anne. Il légua cette dévotion à sa famille. Aussi, le second de ses fils, Étienne, devenu l'un des marchands de Québec, s'enrôla-t-il de bonne heure dans la Confrérie de Sainte-Anne.

Expédition à la Baie d'Hudson

Plusieurs documents furent pour nous l'occasion d'une soudaine et profonde surprise. Dans un acte notarié du 29 février 1684, de Rageot, il est dit que François Freschet s'engage à acquitter la dette qu'il vient de contracter «dès son retour du voyage projeté à la Baie d'Hudson». En effet Jean Péré lui avait proposé un voyage d'exploration avec un autre compagnon à la Baie d'Hudson. Le guide de cette excursion sera Péré qui avait parcouru la Nouvelle France en tous sens au cours des vingt dernières années dans l'espoir de découvrir des mines. Au début de la colonie, un voyage à la Baie d'Hudson représente un défi peu commun. Il exige non seulement une force d'endurance physique peu ordinaire, mais aussi la capacité de braver les fatigues des longues courses en raquettes et la résistance aux froids les plus rigoureux. Le goût de François pour les expéditions lointaines dépassait de loin les difficultés qu'il pouvait prévoir. Il connaissait Louis Jolliet qui, en 1679 à la demande de Frontenac, s'était rendu à la Baie d'Hudson par la voie du Saguenay, et Cavalier de la Salle qui venait de débarquer à Québec après avoir atteint l'embouchure du Mississipi le 9 avril 1682. Aussi accepta-t-il avec enthousiasme la proposition de Jean Péré.

Nos trois voyageurs se rendirent à Montréal pour les derniers préparatifs. François séjourna chez sa belle-soeur Marie, dame Jean Guy, et visita une autre belle-soeur, dame Jean Laroche. Au bout d'une huitaine les trois explorateurs se mirent en route, raquettes aux pieds, vêtus de chaudes peaux de caribou, coiffés d'une tuque de laine, traînant sur des toboggans leur lourd bagage. Dans leur descente en canot de la rivière Abitibi, qui se décharge dans la baie de James, ils s'arrêtèrent non loin de son embouchure, au fort Monsipi. À cet endroit les Anglais les «reçurent gracieusement». Après avoir pris congé de leurs hôtes, les trois Français se rendirent au bord de la mer, dont ils longèrent le rivage. Un jour, harassés de fatigue, ils s'étaient endormis à l'orée d'un bois; la marée montante souleva peu à peu leur embarcation et le vent la poussa au large. À leur réveil le canot avait disparu.

Ils résolurent donc de se rendre à un fort anglais situé non loin de là. Le commandant du fort les pris pour des espions et les arrêta. Il retint Jean Péré au fort et fit transporter François et son compagnon dans l'île de Charleston, à deux lieues du rivage, espérant que les loups et la faim s'occuperaient de leur sort. En peu de temps ils se fabriquèrent un canot d'écorce qui leur permit de quitter l'île et de regagner la terre ferme. Ils voyagèrent par la suite en compagnie d'indigènes amis des Français et purent atteindre Montréal. Revenus au coeur de la colonie, François et son compagnon racontèrent à Monsieur de la Durantaye leur aventure et lui apprirent que Jean Péré était prisonnier des Anglais. À la suite de ce récit, les négociants de Montréal et de Québec réalisèrent que la présence des Anglais pouvait nuire à leur commerce. Ils organisèrent l'année suivante l'expédition des 70 canadiens ayant à sa tête D'Iberville. Ceux-ci suivirent l'itinéraire de Péré et de François, soit de se rendre à la rivière Abitibi qui se décharge dans la baie de James. Quant à François il a pu retrouver sa famille à l'Ile d'Orléans.

Retour à Québec

Environ 5 ans après son retour du grand nord, soit en 1690, quelques mois avant le siège de Québec par Phipps, François quitte l'Ile d'Orléans et retourne à Québec. Il transporte ses pénates rue De-Meulles, aujourd'hui rue Champlain, qui longe le fleuve de la ruelle du Cul-de-Sac aux limites de la cité. Parallèlement à la rue De-Meulles se trouve la Petite rue Champlain, plus rapprochée du cap à un niveau plus haut et beaucoup plus courte que la précédente. Ces deux rues se rejoignent à l'extrémité de la terrasse Frontenac.

D'après les documents, la propriété de François au quai de Cul-de-Sac avait 24 pieds de front sur la profondeur qui se rencontre depuis le fleuve jusqu'à la Petite rue Champlain. Sur cet emplacement est une maison construite de pièces sur pièces, à trois cheminées, savoir une avec four au premier étage et les deux autres au second en face d'une cour non close. Du côté ouest de la propriété, une ruelle «descend de la dite rue Champlain à la grève». Sur le côté opposé habite Nicolas Blain. De 1690 à 1702, François habite cette maison avec son épouse et leurs quatre enfants. À leur arrivée à Québec, François l'aîné, est à peine âgé de huit ans et le plus jeune Pierre, n'a pas encore deux ans.

Au mémorable siège de Québec, du 16 au 22 octobre 1690, François, comme tout bon Québécois, dut prendre part aux combats qui contraignirent l'ennemi à se retirer. Ce siège devait inspirer à l'un de ses descendants une des belles pages de la «Légende d'un peuple» intitulée: «À la nage».

Association de pêche à la morue

Un acte daté du 7 juin 1694 et trouvé au greffe de Me Chamballon, notaire royal, a pour en-tête «Société François Frichet, Jacques Billaudeau et Jean Moricet». François tout en résidant à Québec, venait de former une association de pêche à la morue avec des gens de l'Ile d'Orléans, les sieurs Beaudoin, Labonté et autres, à qui il avait la joie d'adjoindre les riches cultivateurs Billaudeau et Moricet. Ces derniers s'engageaient individuellement à fournir un homme à Frichet, dans les intérêts de la pêche, et pour indemniser le dit Frichet

et associés de tous les frais de l'entreprise. Le lieu de pêche n'est pas indiqué mais on peut conjecturer de ce fait que l'intendant Champigny, en 1691, montre les avantages inappréciables de multiplier les pêcheries et d'exploiter sur une plus grande échelle cette source inépuisable de revenus à «l'île de Percé et sa voisine, celle de Bonaventure».

Il ne savait ni lire ni écrire

Vu la renommée sans cesse grandissante de François comme homme d'affaires, nous estimons que ses initiatives, en général, furent couronnées de succès. Bien que l'Aunis, sa terre natale, fut l'une des provinces de France où l'instruction populaire était la plus répandue, François, appartenant sans doute à une famille nombreuse et dépourvue de biens, n'avait pas eu l'avantage de fréquenter l'école. Aussi que de fois il dut regretter de ne pas savoir écrire ni même signer son nom. Le remarquable historien Joseph-Emond Roy a confondu le père avec le fils aîné et il a écrit: «François possédait une bonne instruction». Or, la belle signature autographe qu'il reproduit n'est certainement pas celle de l'ancêtre car on la retrouve dans plusieurs documents postérieurs à sa mort. Joseph-Emond Roy s'est également mépris en attribuant à François père le titre de capitaine de milice qui revient de droit à son fils aîné. Il donne une bonne éducation à sa famille.

Aussi se proposa-t-il de faire bénéficier chacun de ses enfants de l'instruction et d'une bonne éducation. Pour ses filles, il fut facile de les envoyer au couvent tenu à la basse ville par les soeurs de la congrégation Notre-Dame. Quant aux garçons, il résolut dès janvier 1696, de les confier à l'école que Mgr de Laval avait ouverte à Saint-Joachim vers le temps de la fondation de son petit séminaire. L'école Saint-Joachim était une ferme modèle du Cap Tourmente. Donc, le 6 janvier 1696, par-devant Me François Genaple, notaire garde-notes du roi en la prévôté de Québec, François demeurant en la dite ville, rue De-Meules, et Anne Lereau, son épouse, considérant le grand avantage qui revient de faire élever les enfants «en la terre et maison du Cap Tourmente» où ils sont formés au travail, aux bonnes moeurs et à la piété, puis apprennent à lire, à écrire et à chiffrer, cèdent «dès maintenant leurs deux enfants François et Étienne âgés l'un de 14 l'autre de 12 ans, au dit séminaire jusqu'à la fête de la Toussaint la plus rapprochée qui suivra pour chacun sa vingtième année accomplie». Messire François Buisson prêtre, procureur du séminaire déclare accepter les deux enfants à la prière des parents, afin de soulager cette famille, à qui, en effet, cinq garçonnetts et fillettes dont les âges s'échelonnent de 3 à 10 ans, resteront encore à la charge, cependant que le père fait des absences qui durent des semaines et parfois même des mois entiers. Nous n'avons pu trouver de contrat pour les études du fils Joseph, né à Québec le 12 novembre 1693. Ce dernier est entré chez les Récollets sous le nom de Père François. Il a certainement fréquenté le séminaire de Mgr de Laval.

Projet de séjour à Matane

Comme il se déplaçait souvent de Québec à l'île de Percé, et sans doute attiré par le merveilleux site de la mer, lui rappelant sa terre natale au bord de l'océan, François acquit une terre à Matane. Le 13 août 1701 il acceptait une concession de terre large de 12 arpents, à Matane, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, à partir du «goulet». Il n'avait qu'à payer

25 livres de rentes annuelles à la Seigneuresse Marie Marsolet, veuve de Mathieu Damours, et à Louis, son fils. Il promet même de «tenir feu et lieu sur la dite terre». Le 2 novembre 1702 François paya loyalement ses rentes, mais il en profita pour avvertir que depuis le 30 septembre dernier il avait fait inscrire son acte d'abandon à la prévôté de Québec.

François s'installe à Saint-Nicolas

Au printemps de 1702, quelques mois avant que son fils aîné ne quitte le pensionnat de Saint-Joachim, François vendit sa propriété de la rue De-Meules pour se livrer à l'agriculture à Saint-Nicolas, sur une terre de quatre arpents de front le long du fleuve et de quarante arpents de profondeur dont il avait fait l'acquisition en novembre 1701. D'après la carte de Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, cette terre était la cinquième à partir de Saint-Antoine de Tilly. Cette terre a maintenant comme adresse 2322, Boulevard Marie-Victorin, Saint-Nicolas, et a toujours appartenu à une famille Fréchette. Le propriétaire actuel est Gérard Fréchette qui est de la huitième génération à occuper cette terre.

François avait neuf enfants à son arrivée à Saint-Nicolas; quatre sont nés à l'Ile d'Orléans, cinq à Québec. Deux autres sont nés à Saint-Nicolas. Simon et Michel décédèrent prématurément. Les neuf autres, Pierre et Joseph exceptés, se marièrent et eurent de nombreux descendants.

François et sa famille étaient tenus en grande estime. Au mariage de l'aîné, assistaient Aubert de Gaspay, Jacques Barbel, Mesdemoiselles Le Gardeur et Saint-Germain. Pierre Aubert de Gaspay était le fils de Charles Aubert de la Chesnaye, ancien ami de François et, qui de son vivant, fut le plus gros négociant de Québec, plusieurs fois seigneur, un des fondateurs de la Compagnie du Nord, conseiller au conseil supérieur et anobli en 1693. Jacques Barbel était notaire royal, seigneur d'Argentenay et, plus tard, secrétaire de l'intendant Bégon. Les demoiselles Le Gardeur devinrent seigneuresse des deux fiefs Desplaines (Lotbinière).

Séjour de François à Plaisance

Au début de juin 1708, monsieur de Costebelle (DeCosta Bella), gouverneur de Plaisance, poste important de Terre-Neuve, désirant pour sa métairie un habile administrateur, donna commission à un nommé Laroche de lui engager une famille (homme, femme avec deux ou trois enfants) ayant les aptitudes. *«Que cet homme soit laborieux, puisse travailler à la terre, aux bois et autres ouvrages nécessaires dans une campagne; que sa femme soit propre et s'attache à tirer les vaches, faire du beurre et du fromage, nourrir des cochons et entretenir une basse-cour de toutes sortes de volailles, oies et canards. La terre dont l'engagé touchera «la moitié des revenants-bon» ne consiste qu'en prairie mais plusieurs essais de culture y seront faits. Les bestiaux dont il faudra avoir soin sont aujourd'hui au nombre de huit vaches, quatre «venelles», un taureau, quelques jeunes veaux nés cette année, trente brebis, deux béliers et plusieurs volailles, oies, canards et dindons».* (Grefte de Jacques Barbel, 23 mai 1708).

C'est ainsi que François et son épouse Anne Lereau furent jugés tout à fait dignes de remplir le poste d'honneur de métayer du gouverneur de Plaisance. Le 30 juin 1708, l'engagement fut ratifié en l'étude du notaire Jacques Barbel et les Freschet s'embarquèrent sur un brigantin, le «Saint-Philippe» avec quatre de leurs enfants: Pierre 20 ans, Jean-Baptiste 16 ans, Elisabeth 7 ans et Michel 3 ans. À cette époque, François, l'aîné avait 26 ans et était marié à Marguerite Bergeron depuis le mois de mai 1707. Étienne avait 24 ans, Marie avait 22 ans et était mariée à Simon Houde depuis décembre 1703. Simon était décédé depuis le mois d'avril précédent à l'âge de 17 ans. Joseph avait 15 ans, Geneviève avait 12 ans et Marie-Ursule n'avait que 5 ans.

Les éphémérides du temps sont avares de détails sur le séjour de cinq ans de la famille de François à Plaisance. Toutefois, en 1713, Terre-Neuve fut cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht et il est plausible de conclure que l'ex-métayer de Plaisance rentra sans tarder à Saint-Nicolas avec sa famille. Durant son séjour à Plaisance François revint à Québec au moins une fois car en 1710 il était présent au mariage de son fils Étienne.

Retour à Saint-Nicolas

Deux ans après le retour de François et de sa famille à Saint-Nicolas, Michel, le plus jeune enfant décède le 19 juillet 1715 à l'âge de 10 ans; trois jours plus tard, le 22 juillet, la mère, Anne Lereau, décède à son tour. Accident? Maladie? Nul document ne nous renseigne à ce sujet.

Un inventaire des biens a été fait le 4 octobre 1716. «Un panier de goudrilles pour l'eau d'érable, un grand vieux canot de bois, une paire de vieilles raquettes, deux vieilles traînes, un cheval avec son attelage, la carriole avec les mémoires, deux boeufs de travail, un jeune boeuf de trois ans, une vache de cinq ans, une génisse de l'année, trois gros cochons etc. Valeur des biens meubles: plus de 1000 livres». Cet inventaire fut pris avant le mariage de François en secondes noces à Suzanne Métayer, veuve de Guillaume Dupont en l'église de Saint-Nicolas le 8 février 1717.

Derniers jours de François

L'acte de décès de François nous est inconnu. Une lacune considérable existe dans les registres de Saint-Nicolas pour la période de 1711 à 1746. Plusieurs actes de baptême, mariage et sépulture font défaut. Nous savons toutefois, par des documents émanés d'études de notaires, que François mourut après 1728, car il était présent au mariage de sa petite-fille Marie le 15 novembre 1728. Il était donc plus que septuagénaire lorsqu'il mourut.

Ses fils François et Étienne firent honneur à leur Alma Mater du Cap Tourmente. Jean-Baptiste fut marguillier en 1727. Ils attestèrent par leur conduite et leur instruction l'excellence de la formation que François leur avait prodiguée. À la suite de son mariage avec la fille du seigneur Jacques Cocheu de la Grande-Rivière, l'influence de François fils grandit de nouveau. Ainsi, en l'absence d'Étienne Charest, seigneur de Lauzon, et muni de son pouvoir, on le voit concéder des terres en son nom. À son mariage en 1710, Étienne

possédait déjà deux bonnes terres «franches de toutes dettes et hypothèque». À la mort de François, Étienne vendit ses propriétés de Saint-Nicolas et alla s'établir à Québec. En marge de l'acte de sépulture d'Étienne Friche le 17 août 1749, il est écrit: «Grand service, grosse sonnerie», église Notre-Dame de Québec.

Pendant près d'un demi-siècle, l'ancêtre François Freschet fut un homme avisé et de bon conseil, recherché des gens d'affaires, aux lumières et à l'expérience duquel on s'empessa de recourir et dont naturellement ses enfants bénéficièrent largement. Il mit lui-même toutes ses entreprises sous la protection de la bonne Sainte Anne. Mais ce qui ressort surtout chez lui, c'est son attachement au sol natal, car l'image de son cher pays de l'Aunis semble toujours présente à ses yeux. Les associés des entreprises sont de l'Aunis, au besoin de la province voisine du Poitou, et toute sa vie, comme à Saint-Martin, il habitera au bord de l'eau.

Sources: FRÉCHETTE, Louis-Philippe, «Mon ancêtre François Friche (Fréchette)», La Seigneurie de Lauzon, Bulletin de la Société d'histoire régionale de Lévis, #45, printemps 1992: 2-9.

FRÉCHETTE, Florent, Les Fréchette d'Amérique, miméo, 1984.

FRÉCHETTE, Jeannine et Aimé-Jean CÔTÉ, Généalogie de la famille Fréchette, 1677-1985.

LEBEL, Gérard, C.Ss.R., «François Fréchette», dans Nos Ancêtres, #10, Sainte-Anne-de-Beaupré, 1985.